

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
30	23	28
Date de la convocation		
19/02/2026		
Date d'affichage		
19/02/2026		

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
du Conseil de la COMMUNAUTE DE
COMMUNES du
"PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE"
Séance du **jeudi 5 Mars 2026 (20h)**
À SAINT-SYMPHORIEN DE LAY
L'an deux mille vingt six
et le cinq mars à vingt heures

Le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CAPITAN, Président.

Etaient présents :

JUSSELME Jean-Paul (Chirassimont), CAPITAN Jean-Paul (Cordelle), LIEVRE Céline (Croizet sur Gand) , NEYRAND Jean-François (Fourneaux), GIRAUD Jean-Marc (Lay), FOURNEL Béatrice (Machézal), GIVRE Dominique (Neaux), DAVID Blandine, DOTTO Luc, ROFFAT Hubert (Neulise), BRUN Charles (Pradines), DAUVERGNE Jean-François, LAIADI Benabdallah (Régny), GIRARDIN Jean-Michel, REULIER Serge (St Cyr de Favières) ; COQUARD Romain, GRIVOT Vincent, PRAST Lionel (St Just la Pendue), PERRIN Gérald (St Priest la Roche), GEAY Dominique , MARTEIL Frédéric, (St Symphorien de Lay), CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins), BERT Pascal (Vendranges)

Excusés ayant donné pouvoir : CHATRE Philippe a donné pouvoir à CAPITAN Jean-Paul (Cordelle) ; MONTEL Fabienne a donnée pouvoir à LAIADI Benabdallah (Régny) ; GIRAUD Stéphanie a donnée pouvoir à COQUARD Romain (St Just la Pendue) ; DADOLLE Aurélien a donné pouvoir à MARTEIL Frédéric (St Symphorien de Lay) ; PIZAY Séverine a donnée pouvoir à GEAY Dominique (St Symphorien de Lay)

Excusés : FESSY Véronique (Pradines) ; BROSSETTE Maryline (St Victor sur Rhins)

Secrétaire de séance : Timothée CRIONAY

Délibération : 2026-034-CC

OBJET : Budget Primitif 2026 – Budget Jacquins ouest

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

Délibération : 2026-034-CC**OBJET : Budget Primitif 2026 – Budget Jacquins ouest**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-21 et suivants, L.5214-23 et suivants, L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.3321-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 1993 portant création de la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2021 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône ;

VU l'instruction comptable M57 applicable aux EPCI,

Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires au conseil communautaire du 29 janvier 2026,

Considérant que le projet de budget 2026 tient compte des orientations proposées lors du débat d'orientations budgétaires ;

Ceci étant exposé :

Il est précisé d'une part que le budget primitif 2026 prend en compte les reports de résultats 2025 et d'autre part, que l'assemblée délibérante vote le présent budget par chapitre au niveau de la section de fonctionnement.

La section d'investissement est votée par opération d'équipement.

Après en avoir délibéré **à l'unanimité**, le Conseil Communautaire adopte le budget primitif 2026 comme tel que résumé ci-dessous et détaillé en pièce jointe.

VOTE		Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
			2 072 542,46	2 281 400,85
		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 208 858,39	(si solde positif) 0,00
		=	=	=
		Total de la section d'investissement (2)	2 281 400,85	2 281 400,85
VOTE		Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
			1 458 128,78	2 061 630,37
		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 603 501,59	(si excédent) 0,00
		=	=	=
		Total de la section de fonctionnement (3)	2 061 630,37	2 061 630,37
		TOTAL DU BUDGET (4)	4 343 031,22	4 343 031,22

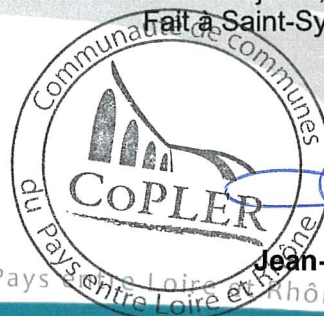
Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Fait à Saint-Symphorien de Lay,
Le 05/03/2026

Le secrétaire de séance,

Timothée CRIONAY

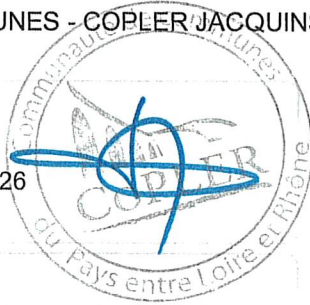
Le Président,

Jean-Paul CAPITAN



ARRETE ET SIGNATURES

COPLER - COMMUNAUTE DE COMMUNES - COPLER JACQUINS OUEST



Présentation

Présenté par le Président,
A Saint-Symphorien-de-Lay, le 05/03/2026
Le Président

Votes

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 28

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Symphorien-de-Lay, le 05/03/2026.....

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation :

Signataire

CAPITAN Jean-Paul, Président

BRUN Charles, Vice-Président

CRIONAY Timothée, Vice-Président

GEAY Dominique, Vice-Présidente

GIVRE Dominique, Vice-Président

GRIVOT Vincent, Vice-Président

LAIADI Ben Abdellah, Vice-Président

BERT Pascal, Conseiller délégué

CHATRE Philippe, Conseiller délégué (Pouvoir donné à M. CAPITAN)

COQUARD Romain, Conseiller délégué

DAUVERGNE Jean-François, Conseiller délégué


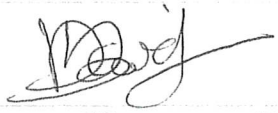












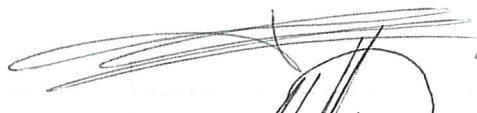

REULIER Serge, Conseiller délégué

BROSSETTE Maryline

Absente

ARRETE ET SIGNATURES

COPLER - COMMUNAUTE DE COMMUNES - COPLER JACQUINS OUEST

Signataire		
DADOLLE Adrien	(Pouvoir donné à MARTEIL F)	
DAVID Blandine		
DOTTO Luc		
FESSY Véronique	Excusée	
FOURNEL Béatrice		
GERVAIS Christian	LIEVRE Céline	
GIRARDIN Jean-Michel		
GIRAUD Jean-Marc		
GIRAUD Stéphanie (Pouvoir donné à COQUARD R.)		
JUSSELME Jean Paul		
MARTEIL Frédéric		
MONTEL Fabienne (Pouvoir donné à LAIDI B.)		
NEYRAND Jean-François		
PERRIN Gérald		
PIZAY Séverine (Pouvoir donné à GEAY D.)		
PRAST Lionel		
ROFFAT Hubert		

Résumé de l'acte

042-244200630-20260305-2026-034-CC-BF

Numéro de l'acte : 2026-034-CC
Date de décision : jeudi 5 mars 2026
Nature de l'acte : BF
Objet : Budget Primitif 2026 - Budget Jacquins Ouest
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : SANDRINE VANCOILLIE
AR reçu le : 09/03/2026
Numéro AR : 042-244200630-20260305-2026-034-CC-BF
Document principal : 99_BU-2026-034-CC_BP_JACQUINS.xml

Pièces jointes :

99_BU-2026-034-CC_ANNEXE_sign_BP_Jacquins.pdf
99_BU-2026-034-
CC_Vote_Budget_Jacquins_ouest_2026.pdf

Historique :

09/03/26 15:44	En cours de création	
09/03/26 15:45	En préparation	SANDRINE VANCOILLIE
09/03/26 15:45	Reçu	SANDRINE VANCOILLIE
09/03/26 15:46	En cours de transmission	
09/03/26 15:47	Transmis en Préfecture	
09/03/26 15:58	Accusé de réception reçu	